

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 07 décembre 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 01/12/2022

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 3

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Didier VORDY, Rémy AFFRE

Votants: 24

Pour: 24

Contre: 0

Représentés : Daniel BARTHES par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE par Christian BIES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés : Catherine COMBES, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents :

Objet : Renouvellement de la convention pour la réalisation de l'Inventaire du patrimoine matériel du Pays d'art et d'histoire

Le patrimoine naturel et culturel du Pays Haut Languedoc et Vignobles est dense et diversifié, mais trop souvent méconnu et mésestimé. C'est pourquoi, le territoire a œuvré en faveur de l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, garantissant la pérennité et la reconnaissance de son capital patrimonial.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : **assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.**

L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité par ses habitants suppose des actions en profondeur en faveur de la connaissance et de l'identification des patrimoines.

Pour ces raisons, la Région et le Pays d'art et d'histoire se sont mutuellement engagés en avril 2019 dans la conduite d'une opération d'inventaire du patrimoine du territoire.

L'objectif de cette opération vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier du Pays Haut Languedoc et Vignobles, aboutissant à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le Ministère de la Culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et de sensibilisation. Il s'agit donc de recenser, étudier et faire connaître.

- Porter à connaissance des travaux et actions menées et en cours depuis la signature de la convention en 2019 pour la réalisation de l'inventaire des patrimoines du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le partenariat contracté avec la Région Occitanie a permis le recrutement d'une chargée de mission dédiée aux opérations d'Inventaire des patrimoines. **Les actions suivantes ont été pilotées en direct par le Pays d'art et d'histoire :**

Enquête thématique sur les moulins hydrauliques du périmètre OGS Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian :

- Création de dossiers documentaires en ligne sur le site de la Région (<https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>) et du ministère de la Culture (<https://www.pop.culture.gouv.fr/>) - achevé ;
- Conférences et visites guidées dans le cadre de la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire (Olonzac, Félines-Minervois, Cesseras) - achevé ;
- Publication d'un article scientifique dans la revue Patrimoines du Sud (<https://journals.openedition.org/pds/9385>) – achevé ;
- Organisation d'une exposition temporaire au musée de Minerve - en cours.

Enquête thématique sur les moulins hydrauliques sur la Communauté de communes Les Avant Monts :

- Création de dossiers documentaires en ligne sur le site de la Région (<https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>) et du ministère de la Culture (<https://www.pop.culture.gouv.fr/>) - en cours ;
 - Visite guidée (Cabrerolles) - achevé ;
 - Publication d'un article scientifique dans la revue Patrimoines du Sud – en cours.
- Enquête envisagée sur les moulins hydrauliques des Communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault et sur les 28 communes restantes du Minervois au Caroux.

Enquête topographique de la commune d'Aigne (Communauté de communes du Minervois au Caroux)

- Création de dossiers documentaires en ligne sur le site de la Région (<https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>) et du ministère de la Culture (<https://www.pop.culture.gouv.fr/>) - achevé ;
- Réalisation d'une signalétique d'interprétation- achevé ;
- Conférences, visites guidées et visite théâtrale dans le cadre de la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire - achevé ;

Enquête topographique de la commune de Puissalicon (Communauté de communes Les Avant Monts)

- Création de dossiers documentaires en ligne sur le site de la Région (<https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>) et du ministère de la Culture (<https://www.pop.culture.gouv.fr/>) – en cours ;
- Enquête envisagée sur d'autres communes du Pays d'art et d'histoire.

Par ailleurs, ce partenariat a donné lieu à la réalisation d'opérations d'inventaire pilotées en direct par la Région Occitanie sur le territoire :

- Enquête « sites remarquables » (La Livinière, Courniou, Saint-Pons-de-Thomières, Prémian, Hérépian, Saint-Gervais-sur-Mare, La Tour-sur-Orb, Avène) - achevée
- Enquête sur plusieurs carrières de marbre (Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Laurens, Cessenon-sur-Orb) – achevée
- Enquête sur le patrimoine minier du bassin de Graissessac (Saint-Geniès-de-Varensal, Graissessac, Camplong, Le Bousquet-d'Orb, La Tour-sur-Orb, Lunas, Saint-Etienne-Estréchoux, Saint-Gervais-sur-Mare) en partenariat avec le Parc naturel régional Haut Languedoc – achevée
- Enquête topographique sur la commune de La Tour-sur-Orb – achevée
- Enquête sur la Communauté de communes Les Avant Monts concernant le patrimoine lié à la ligne de chemin de fer Béziers-Neussargues - en cours
- Enquête sur le patrimoine thermal de Lamalou-les-Bains – en cours.
- Intégration sur les bases régionales et nationales des données du Plan Objet de la Communauté de communes Sud Hérault – en cours ;
- Enquête sur les châteaux viticoles du territoire PAH (jardin et château de Margon) - à venir.

- **Renouvellement de la convention pour l'Inventaire du patrimoine matériel du Pays d'art et d'histoire**

La convention trisannuelle signée en avril 2019 arrivant à échéance en décembre 2022, il est nécessaire de la renouveler afin de :

- Poursuivre la conduite de l'opération d'inventaire du patrimoine ;
- Poursuivre le développement d'une politique commune de restitution et de valorisation des résultats de ces inventaires.

L'opération d'inventaire sera menée sous la responsabilité scientifique du conservateur régional de l'Inventaire. Cette étude sera réalisée par un chercheur, missionné pour 3 ans.

La proposition de travail est donc la suivante :

- Poursuivre l'étude thématique élargie sur le patrimoine hydraulique à l'échelle du Pays d'art et d'histoire ;
- Réaliser de nouvelles enquêtes topographiques de communes du Pays d'art et d'histoire à la suite de l'opération achevée sur la commune d'Aigne et de celle en cours sur la commune de Puissalicon ;
- Intégrer le plan Objet mené par la Communauté de communes Sud Hérault dans les bases régionales GERTRUDE.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe du renouvellement par le Pays de l'opération décrite ci-dessus et de la convention de partenariat avec la Région Occitanie ;
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le principe du renouvellement par le Pays de l'opération décrite ci-dessus et de la convention de partenariat avec la Région Occitanie ;
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb

Le Président,
Jean ARCAS



